SYNDICAT DES APICULTEURS DU CANTON DE SIERENTZ ET ENVIRONS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2016 CONCERNANT L'EXERCISE 2015.

Vendredi le 22 janvier 2016, les apiculteurs membres du syndicat des apiculteurs du canton de Sierentz et environs, se sont retrouvés au rucher école de la Hochkirch, pour débattre des différents points inscrits à l'ordre du jour détaillé sur l'invitation, en date du 15 décembre 2015, à participer à l'assemblée générale clôturant l'exercice 2015.

Une feuille de présence a été renseignée constatant la présence de 49 membres et 7 excusés.

Les excusés sont :

Mrs WURTZ, HORN, KIELWASSER, DIEMER, BLENY

Mmes OLIVIER, ZELLER, CLAUDE

1) Salutations du Président

Le président Mr Bernard Wolff ouvre la séance à 19h40, remercie les nombreux apiculteurs présents. Le président présente ses vœux de bonne année à tous les apiculteurs ainsi qu'à leur famille et souhaite une bonne année apicole 2016.

Il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des apiculteurs décédés en 2015 et en hommage aux nombreuses victimes innocentes des évènements en France.

L'année 2015 restera dans les annales en terme de production de miel de fleurs par contre la canicule de juillet a mis un terme à toutes les miellées.

Mr Wolff présente les changements au sein du bureau ; Mr Jean Paul Aspéro quitte la fonction de trésorier il est remplacé par Mme Doris Burget. Mr Bernard Wolff remercie Jean Paul pour le travail effectué au sein de l'association. Mr Patrick Litzler assisté de Mme Carole Guidemann remplace Mme Doris Burget en tant que secrétaire.

2) Compte rendu assemblée générale de la fédération

Mr Bernard Wolff résume les grandes lignes de cette assemblée générale qui s'est tenue à Maseyaux.

La fédération compte 830 membres dans le Haut Rhin, 70 % du cheptel est détenu par des apiculteurs « amateurs » et 30 % par des professionnels.

Les aides pour la plantation de jachère fleurie sont maintenues à hauteur de 300 € par hectare semé, en 2015 2 tonnes ont été semées.

Mr Bernard Wolff précise que le concours des miels existe depuis 25 ans et que 284 dégustateurs ont été formés, il rappelle que pour des questions d'organisation il est essentiel que les dégustateurs conviés par courrier à participer au concours répondent même si ils ne sont pas disponibles. En 2015, 389 miels ont été présentés, 78 obtiennent une médaille d'or, 141 une médaille d'argent, 97 une médaille de bronze, 61 une bandelette de conformité IGP et 7 ont été éliminés.

Des discussions sont en cours afin de remplacer les étiquettes des médailles actuelles par des étiquettes avec bandelette d'inviolabilité.

Pour l'année 2016 la date du concours est fixée pour début octobre, les membres du syndicat seront informés par courrier des dates de dépôt des échantillons de miel au rucher école. (probablement mardi 26/07 et mardi 23/08)

Lors de l'assemblée il a été évoqué le problème du moustique tigre un traitement a été fait dans le Bas Rhin il s'avère inefficace et cher, en cas de traitement l'activité toxique du produit de traitement est de 6h, les ruches doivent donc être maintenues fermées pendant ce temps. Le président invite les

membres du syndicat à se maintenir informé via internet.

La fédération organise un voyage d'étude en Autriche du 9 au 16 mai, les informations relatives à ce voyage se trouve dans la revue fruits et abeilles.

Un stage d'une journée consacré à l'élevage des reines est proposé à Masevaux pour un coût de 50€.

La procédure pour la transhumance dans un autre département a changé, c'est un vétérinaire qui établira un certificat de transhumance.

Mr le président invite les membres du syndicat à jeter les seaux en plastique de plus de 5 ans, en effet ils contiennent du bisphénol A qui est reconnu comme perturbateur endocrinien.

Il invite aussi à sensibiliser les clients lors de l'achat de miel de venir avec des sacs réutilisables en effet l'utilisation de sac plastique va être interdite. Le rucher école tient à la disposition de ses membres un stock de sacs plastiques qui peut encore être utilisé.

Mr Wolff informe les membres du comité que la fiscalité apicole est en train de changer et invite les membres à se maintenir informé de ces changements.

Pour finir Mr Wolff indique que le congrès 2016 aura lieu à Muespach le Haut et que celui de 2017 peut être a Sierentz cela sera discuté avec les membres du comité.

Mr Jean Paul Aspéro prend la parole pour nous préciser que lors de la dernière réunion du GDSA il a été annoncé qu'au cours de l'année 2016 toutes les ruches devront être contrôlées par un agent sanitaire apicole.

Il rappelle l'importance de tenir à jour son registre d'élevage et notamment pour les traitements. Il rappelle aussi d'être vigilant par rapport au risque d'introduction du petit coléoptère de la ruche.

3) Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2015

Le secrétaire, Mr Patrick Litzler a lu le procès-verbal de l'assemblée générale 2015, personne ne demandant la parole, il est adopté à l'unanimité.

4) Compte rendu financier par le trésorier-Approbation.

Le trésorier Jean-Paul Aspéro présente les comptes et le bilan par l'intermédiaire du rétroprojecteur. Il présente l'ensemble des charges et dépenses en soulignant notamment de nouvelles dépenses avec l'achat de chaises pour un montant de 2300 euros.

Total charges pour l'année 2015 soit : 46176 €

Total produits (recettes) pour 2015 soit : 53673 €

Pour info, la fête de l'abeille a rapporté 1900 € en 2015.

Par ailleurs, le syndicat c'est vu octroyé quelques dons de la part de d'Agrogast, (720 €), don d'un apiculteur 20 €,.

Nous avons également reçu des subventions de quelques mairies du canton de Sierentz et du Crédit Agricole pour un montant d'environ 700 €.

Jean-Paul nous a également fait un inventaire de notre patrimoine mobilier, immobilier etc... Aucune objection à relever parmi l'assemblée.

5 Rapport des réviseurs aux comptes et décharge au trésorier.

Rien à signaler. Les comptes ont été bien gérés et le contrôle n'a révélé aucune erreur.

6) Désignation d'un nouveau réviseur aux comptes

Mr KOPFHAMMER André est reconduit pour la vérification des comptes de l'année 2016. Il sera assisté par Mme Claudine GEBHARDT pour l'exercice 2016. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7) Résultats du concours des miels et de la certification

Beaucoup d'échantillons de miel ont été déposés cette année. Les diplômes sont distribués par notre président. Les heureux élus sont :

Fichter Laurent : médaille d'argent châtaigner, médaille d'argent tilleul, médaille d'argent fleurs,

médaille d'or acacia

Fritz Jean Louis : médaille d'argent châtaigner, médaille d'or forêt, médaille de bronze fleurs

Kopfhammer André: médaille d'argent fleurs

Anchling Francis : médaille d'argent châtaigner, médaille d'argent crémeux, médaille d'argent acacia

Soret Maurice : médaille d'argent acacia Horn Jean Marc : médaille d'argent acacia Kessler Mélanie : médaille de bronze tilleul Rummelhart Antoine : médaille de bronze fleurs

Fritz Jean Louis: médaille d'or forêt

Moser Didier : médaille de bronze fleurs, médaille de bronze acacia, médaille d'argent sapin Lieby Franck : médaille d'argent fleurs, médaille d'argent forêt, médaille de bronze tilleul,

8) Rapport d'activité 2015 par les intervenants. Programme des activités 2016

Remerciements appuyés du président à l'ensemble des responsables dans leurs domaines d'activité respectifs. (cités ci-dessous)

Pour la formation:

Marc Baumann

Thierry Risch
Bertrand fawer
Bernard Wolff
Jean-Paul Aspero
Denis Hundsbuchler
Martin Kapps
Lionel Wurtz
Laurent Fichter

Pour la miellerie:

Lionel Wurtz

Communication informatique

Lionel Wurtz

Organisation salle:

Jean Eisenecker Didier Moser

Equipe nettoyage, tonte gazon:

Thierry Fellmann

Patrick Gumb

Equipe Technique:

Martin Kapps Didier Moser Jean-Marc Horn Patrick Litzler

Site Web du syndicat:

Jean-Louis Fritz

Transhumance:

Bernard Wolff Bertrand Fawer

Les commentaires concernant les différentes activités sont les suivants :

Marc Baumann est intervenu en signalant que la formation des débutants à bien débuté avec environ 20 inscrits (et 18 débutants présents régulièrement)

Remarque générale concernant la propreté du site du syndicat : tout est bien organisé et la tonte régulièrement effectuée.

Thierry Fellmann signale néanmoins à ce sujet qu'il doit régulièrement faire face à des pierres ou cailloux jetés dans l'herbe, et que cela peut occasionner des dégâts au matériel de coupe....

Il est à souligner également le bon fonctionnement de la miellerie,

Au niveau technique, il est prévu l'installation de deux « demi-garages » pour le stockage du matériel afin de libérer de l'espace ailleurs

(pourront y être stocké les palettes et les caisses contenant les chapiteaux, etc....) c'est la solution la moins chère.

Notre président souhaite solliciter d'éventuels membres du syndicat ayant une expertise pour installer des étagères dans le garage de stockage.

Site Web: Notre site web développé par Jean-Louis Fritz ne nous coûte rien grâce au sponsor ICKO (partenaire exclusif) qui accepte de nous subventionner à hauteur de 400 € chaque année. Par conséquent nous avons des prix très avantageux pour la commande de matériel apicole chez ICKO....

Jean Louis Fritz nous encourage à regarder le site et en particulier la rubrique « balance »

Programme des premiers mardi du mois :

Ce programme est susceptible de modification à l'appréciation des membres. Toute idée est la bienvenue.

Emplacement ruches carrière:

Bertrand Fawer est notre responsable emplacement ruches carrière. Il y a donc possibilité de déposer les ruches sur ce site mais un nettoyage de l'emplacement s'impose avant dépôt des ruches.

Le site de transhumance de lautenbach-zell reste bien sûr toujours disponible mais il doit également

être entretenu....

9) Divers

Une idée vertueuse de Bernard Rozan a permis d'offrir des pots de miel à des organisations caritatives.

Jean Paul Aspéro nous confirme que des pots de miel ont été donnés aux Resto du Coeur ainsi qu'à la Banque Alimentaire.

Cette initiative sera reconduite et vous aurez la possibilité d'apporter des pots de miel les mardis pour ceux qui le souhaitent.

Pour la déclaration de ruches il ne faut rien faire jusqu'au mois de septembre pour les primo déclarants ils doivent le faire tout de suite en suivant les conseils données par les moniteurs.

Une discussion libre s'en suit et la séance est levée à 22h15

Le Président

Le/La Secrétaire
Litzler Poetrich

Sierentz le 13 Janvier 2017